



Fiche à retourner *avec l'arrêté municipal* au  
**DISTRICT DE L'ESSONNE DE FOOTBALL**  
si le ou les terrains sont déclarés impraticables par la mairie

Nom du Club : .....N° Affiliation : .....

Précisez tous les matchs (**compétitions Départementales uniquement**)  
concernés par la ou les fermetures.

N° du match	Match	Catégorie	Division	Poule	Terrain concerné

Date :

Nom et signature :

**NB** : ce document et l'arrêté municipal sont à envoyer par fax au **District de l'Essonne**  
au plus tard le **VENDREDI précédent l'annulation AVANT 12 Heures** (article 20.6 du  
Règlement sportif) au : **01.60.84.65.74**